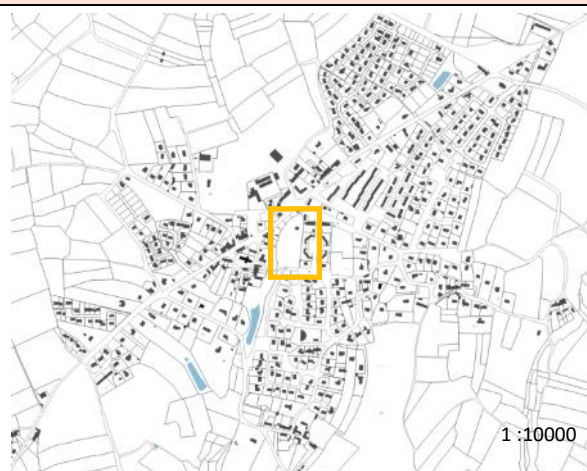


**Secteur du bourg (Ouest)**

**Trélivan (Bourg) – n°364-1**

**Zone UA**



« Rue de la Souché »

Superficie : 0.50 ha

Nombre de logements minimum : 15

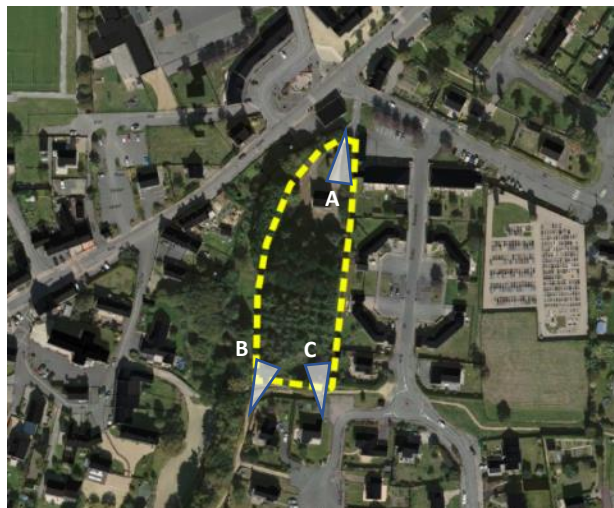
Logements locatifs sociaux minimum : 3

**Caractéristique du Site**

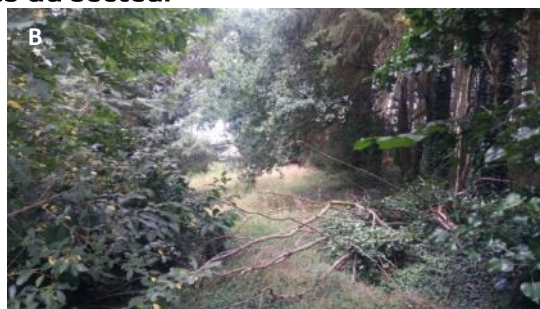
Ce secteur est situé à proximité directe du centre-bourg, il est entouré par des secteurs d'habitation ainsi qu'un espace naturel bordant la rivière du Drouet.

Il est actuellement occupé par une maison néo-bretonne et un espace boisé.

**Site en renouvellement urbain**



**Photographies du secteur**









### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

- Connecter le secteur et la rue de la petite Renaudais par une liaison douce. Ce chemin traversera le secteur pour aller rejoindre la future liaison douce en milieu naturel.
- Conserver l'espace vert à l'Ouest.
- Une perspective depuis la rue de la petite Renaudais sur la coulée verte sera créée accompagnée d'une transition paysagère avec la vallée.
- Une voirie de desserte sera créée sur la partie Est.

### Légende

- |   |                         |   |                         |
|---|-------------------------|---|-------------------------|
|    | Délimitation du secteur |  | Principe d'accès groupé |
|    | Espace vert à conserver |  | Cône de vue à préserver |
|  | Liaison douce à créer   |   |                         |
|  | Voie de desserte mixte  |   |                         |

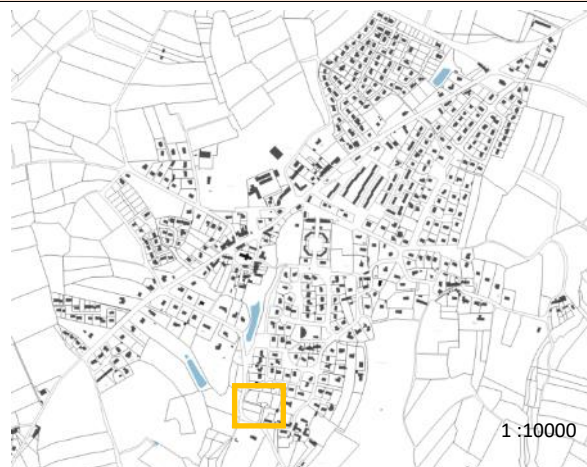
### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°364-1





# Trélivan (Bourg) – n°364-2

Zone UB



## « Rue de la Peuvrie »

Superficie : 0.60 ha

Nombre de logements minimum : 9

Logements locatifs sociaux minimum : 0

### Caractéristique du Site

Ce site situé au Sud de l'agglomération de Trélivan et entouré par une trame bocagère le séparant de la rue de la Peuvrie.

Un lotissement est présent au Nord du secteur.

Celui-ci est actuellement composé de friches et de fonds de jardins.

### Site en densification



### Photographies du secteur







### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'habitat. L'urbanisation du secteur pourra être effectuée par le biais d'opérations individuelles successives sous réserve de la validation d'un plan d'aménagement d'ensemble par la mairie. Les orientations retenues sont :

- Créer un accès au Sud du secteur sur la rue de la Peuvrie.
- L'intersection à l'entrée du secteur sera sécurisée, un aménagement adapté devra être réalisé.
- Conserver la trame bocagère située en bordure du secteur.

### Légende

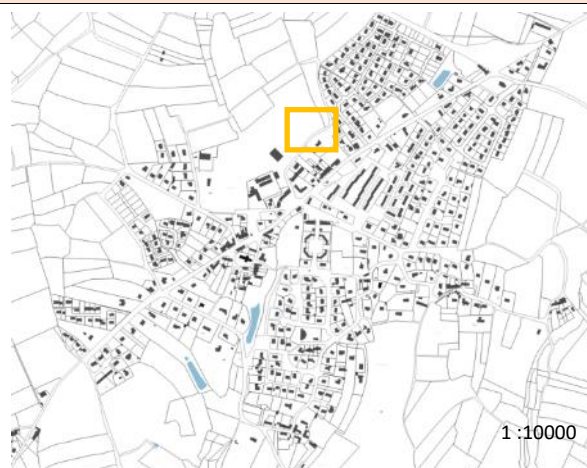
-  Délimitation du secteur
-  Principe d'accès groupé
-  Trame bocagère à conserver
-  Aménagement sécuritaire

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°364-2



# Trélivan (Bourg) – n°364-3

Zone 1AUh1



## « Rue des Saules »

Superficie : 0.45 ha

Nombre de logements minimum : 11

Logements locatifs sociaux minimum : A définir par la commune et Dinan Agglomération

### Caractéristique du Site

Ce site situé au Sud de l'agglomération de Trélivan et entouré par une trame bocagère le séparant de la rue de la Pieuvrie.

Un lotissement est présent au Nord du secteur.

Celui-ci est actuellement composé de friches et de fonds de jardins.

### Site en densification



### Photographies du secteur









### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

Des opérations successives pourront être réalisées sous réserves d'un plan d'aménagement d'ensemble validé par la commune.

- Créer un accès au Sud du secteur sur la rue des Saules
- Conserver la trame bocagère située en bordure du secteur.

### Légende

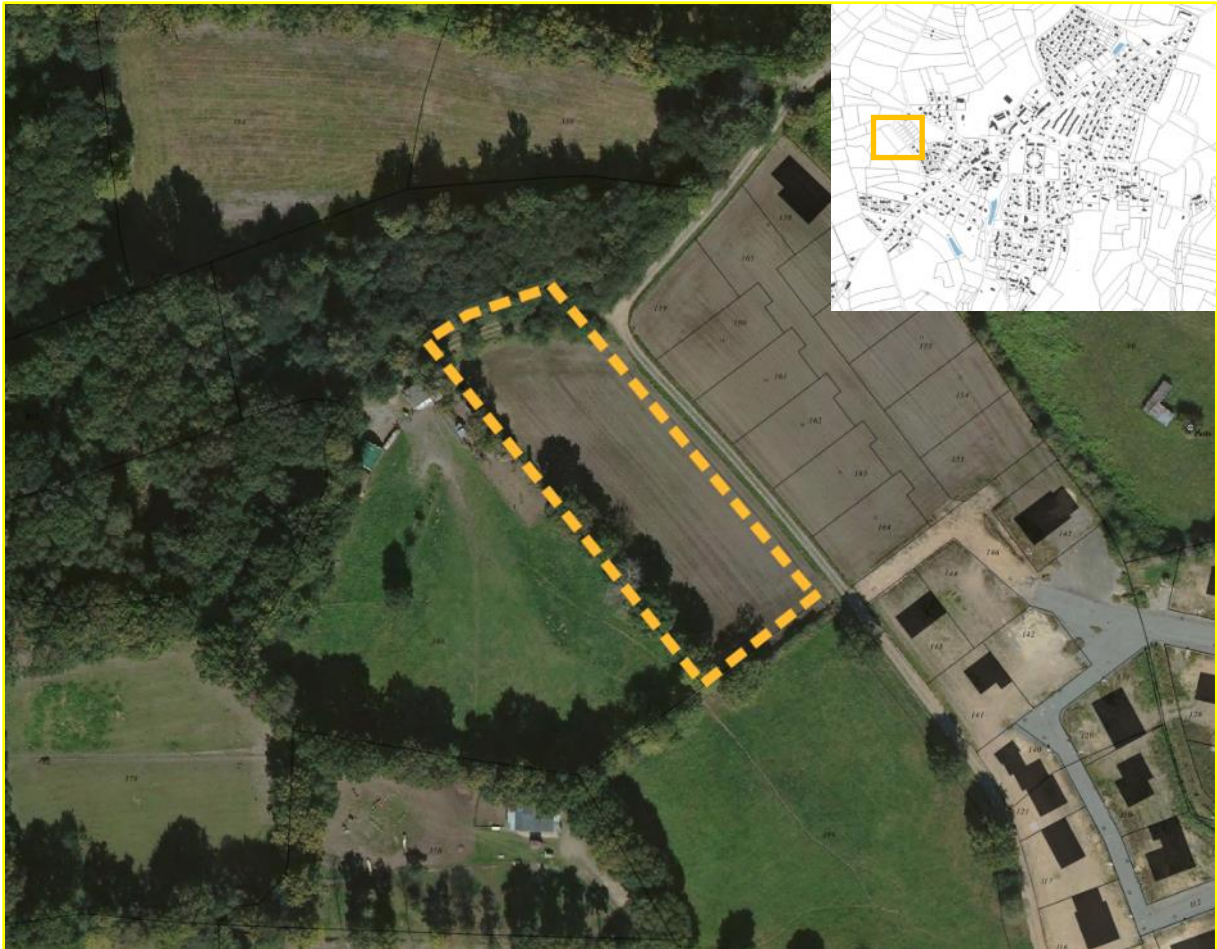
-  Délimitation du secteur
-  Principe d'accès groupé
-  Trame bocagère à conserver
-  Voirie à réaménager

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°364-3



OAP Densité n°364-4 « Rue du stade –Sud »

9 logements minimum sur environ 3850 m<sup>2</sup>, zone 1AUh1



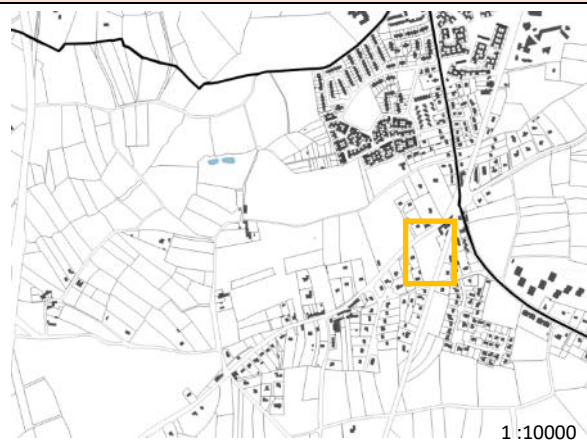




**Secteur de la Barrière (Est)**

**Trélivan (La Barrière) – n°364-5**

**Zone UCa**



**« Le Rocher »**

Superficie : 0.69 ha

Nombre de logements minimum : 17

Logements locatifs sociaux minimum : 20%

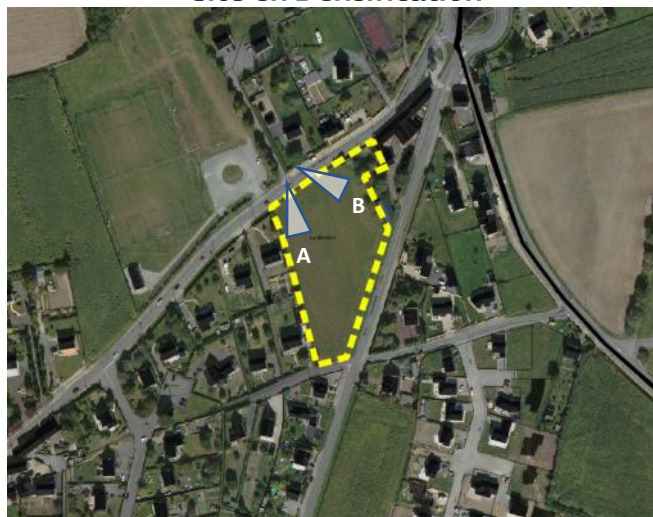
**Caractéristique du Site**

Ce secteur est situé à l'Est de la commune dans le village des Rochers. Cette zone est à proximité de l'urbanisation de Dinan-Léhon.

Il est entouré par deux voies structurantes, la route de Broons au Nord et la route de Caulnes au sud-est.

Le site est actuellement utilisé pour des activités agricoles.

**Site en Densification**



**Photographies du secteur**







### Objectifs généraux d'aménagement du site

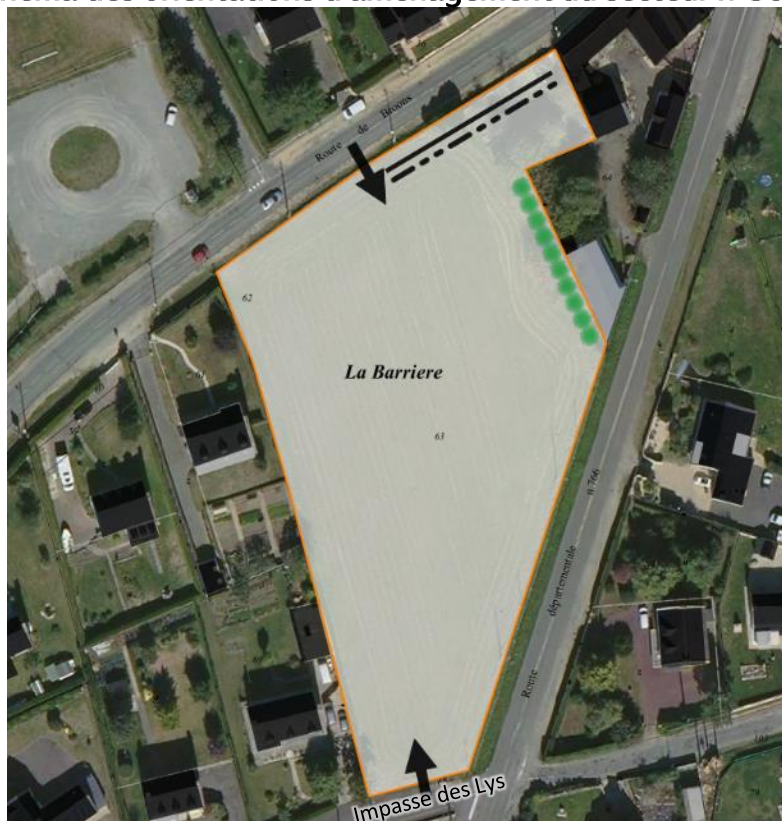
Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

- La création d'une voie traversante entre la route de Broons et l'impasse des Lys.
- La trame bocagère présente sur le secteur sera conservée.
- Une continuité bâtie sera créée à la limite nord du secteur, celle-ci pourra se limiter à la partie est.

### Légende

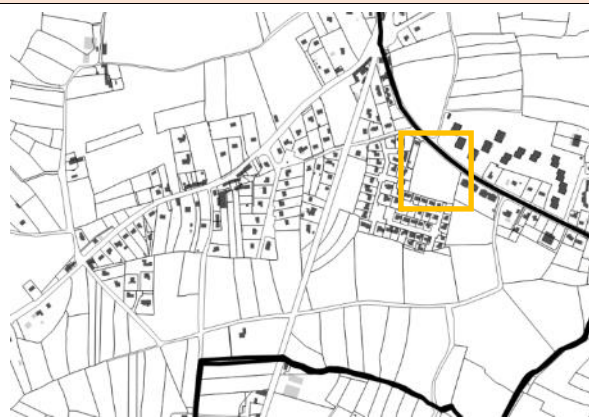
-  Délimitation du secteur
-  Principe d'accès groupé
-  Trame bocagère à conserver
-  Continuité bâtie à prolonger

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°364-5



# Trélivan (La Barrière) – n°364-6

Zone UCa



## « Rue de la Cochais »

Superficie : 0.91 ha

Nombre de logements minimum : 22

Logements locatifs sociaux minimum : 20%

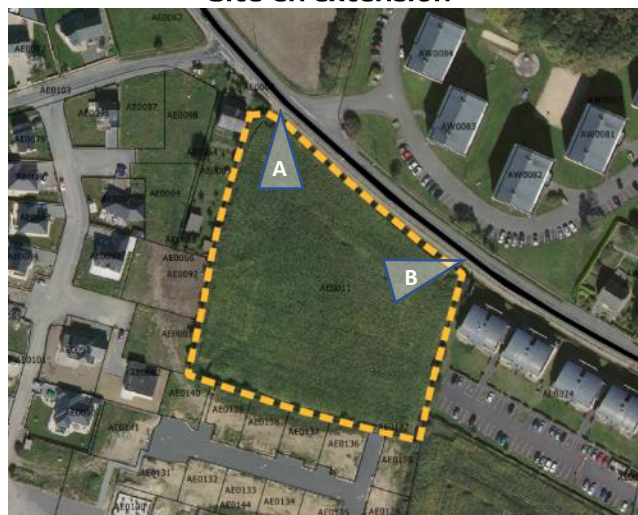
### Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe dans l'agglomération de la Barrière à proximité d'une voie principale.

Il est inséré entre un tissu bâti de logements collectifs au Nord et à l'Ouest, ainsi qu'un tissu de maisons individuelles à l'Est.

Le secteur est actuellement cultivé.

### Site en extension



### Photographies du secteur









### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Les orientations retenues sont :

- Créer deux accès au secteur, l'un au nord sur la Rue de la Cochais et le second au sud sur l'amorce de voirie existante. Ces accès devront être reliés par une voie de desserte ou secondaire.
- Une accroche bâtie / Front bâti en harmonie avec le bâti existant devra être réalisée au nord du secteur.
- L'amorce de liaison douce présente au sud du secteur sera prolongée.

### Légende

-  Délimitation du secteur
-  Principe d'accès groupé
-  Front bâti / Accroche bâtie
-  Liaison douce à prolonger

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°364-6



# Trélivan (La Barrière) – n°364-7

Zone 1AUh1



## « Rue Victor Hugo »

Superficie : 0.35 ha

Nombre de logements minimum : 8

Logements locatifs sociaux minimum : 100%

1 : 5000

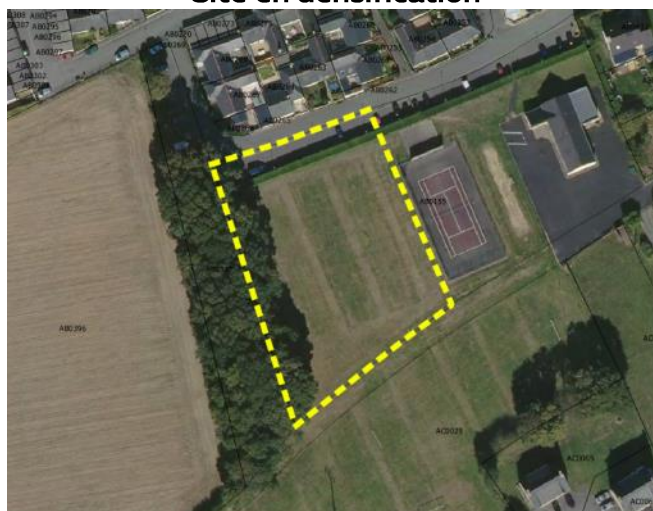
### Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe dans le secteur de la Barrière.

Il est inséré entre un terrain de tennis à l'Est et une zone d'équipement au Sud, un tissu bâti dense de maisons mitoyennes au Nord et un espace agricole à l'Ouest

Le secteur est actuellement un espace vert.

### Site en densification



### Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation d'habitat. Les orientations retenues sont :

- Conserver l'espace boisé situé à la limite ouest du secteur.
- Accueillir des logements à destination de personnes âgées.



# Trélivan (Le Rocher) – n°364-8

Zone UCa



**« Rue du Rocher »**  
 Superficie :  
 Secteur A : 0.31 ha  
 Secteur B : 0.14 ha  
 Secteur C : 0.45 ha  
 Nombre de logements minimum :  
 Secteur A : 9  
 Secteur B : 4  
 Secteur C : 10  
 Logements locatifs sociaux minimum :  
**A apprécier par la commune et Dinan Agglomération**  
*Échéancier (L 151-6-1 du Code de l'urbanisme) : moyen terme*

## Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe dans le secteur du Rocher. Inséré dans l'urbanisation, ces secteurs sont soit cultivés, soit occupés en jardin. Ils représentent des gisements fonciers stratégiques pour le développement de la commune de Trélivan.

## Objectifs généraux d'aménagement du site

Ces secteurs sont à vocation d'habitat. Les orientations retenues sont :

- Créer un alignement bâti le long de la rue du Rocher
- Aménager des lisières urbaines afin d'insérer les projets urbains dans l'environnement ;
- Prévoir une gestion des eaux pluviales n'impactant pas la zone humide au sud du secteur C

## - Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°364-8

